

CONTRAT D'ABONNEMENT D'EAU ET DE PRESTATIONS PARTICULIER (HORS ETABLISSEMENT)

(cf. loi n° 2014-344 du 17/03/14 relative à la consommation)

Date de début de contrat d'abonnement :

Intitulé Abonné : (NOM PRENOM, Mme/M./ M ou Mme/ SCI/SARL) :

propriétaire locataire **Date et lieu de Naissance :**

Adresse du POINT DE COMPTAGE :

Immeuble :

N° de rue :

Bâtiment : Etage : Appartement :

Commune :

Nombre de logement dans l'habitation :

Adresse de facturation (si différente de celle-ci-dessus)

Nom et adresse du payeur si différents de l'abonné

☎ ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Mobile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Mail :

INDEX DU COMPTEUR relevé *: _ _ _ _ _

Modes de facturation et de paiement proposés : Période de facturation : du 1^{er} août au 31 juillet

deux factures par an : acompte au mois de mars année n+1, établi sur la consommation estimée et les parts fixes semestrielles. Une facture de solde au mois d'août année n+1 basée sur la consommation réelle et les parts fixes annuelles, déduction faite de l'acompte.

Modes de règlement : chèque, espèces, carte bancaire, carte bancaire par téléphone, virement bancaire ou

OU prélèvement bancaire (formulaire « **mandat SEPA** » à remplir + RIB), ou

OU mensualisation (voir conditions du « contrat de mensualisation » sur formulaire à remplir + RIB)

Droit de rétractation (A remplir si vous souhaitez bénéficier du droit de rétractation de 14 jours **)

Nous vous informons qu'un droit de rétractation de 14 jours à compter du jour de signature du présent contrat (mentionné à l'article L. 121-20-12) existe. Sauf accord exprès de votre part, le contrat d'abonnement d'eau ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration du délai de rétractation. M. et Mme/M./Mme **demandons de commencer les prestations de services**

ou la fourniture d'eau pendant le délai de rétractation et reconnaissons devoir payer à la Régie de l'Eau les prestations réalisées et/ou un montant proportionnel à ce qui nous a été fourni jusqu'au moment où nous vous avons informé de notre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

A la mise en service de votre contrat d'abonnement 28.80€ TTC de frais de dossier et d'accès à l'eau potable et/ou à l'assainissement seront facturés. Facturation supplémentaire dans les deux cas suivants :

- * Lors d'une mutation entre deux abonnés, si une intervention d'un technicien est demandée pour la relève de l'index, des frais de relève et de déplacement de 106.88€ TTC seront facturés pour l'abonné entrant.

- Lors de l'arrivée d'un nouvel abonné, si la vanne est fermée, l'intervention d'un technicien est requise, des frais d'ouverture de branchement et déplacement de 91.56€ TTC seront facturés.

Je certifie avoir pris toute disposition contre le gel et les chocs de mes installations privées, et je confirme que mon compteur est plombé

Pièces à fournir :

. Copie pièce d'identité et KBIS si société

. R.I.B

. Contrat de location ou acte achat

Fait à, Le

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de service d'eau potable applicable sur la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix

Signature :

Données personnelles :

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix service Eau et Assainissement (O2VCMB) pour la gestion du service. Le destinataire des données est. la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 février 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix service eau et assainissement. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

V3.2021

**** DROIT DE RETRACTATION**

(cf. articles L121-20-12, R121-1 et 2 du code de la consommation)

Vous avez la possibilité de vous rétracter du contrat de fourniture d'eau sans donner de motif dans un délai de quatorze jours, après sa conclusion.

Pour exercer ce droit, vous devez nous notifier votre décision (voir nos coordonnées en bas de page) dans les 14 jours, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre en recommandée avec A.R., télécopie ou courrier électronique avec confirmation de lecture).

Vous pouvez utiliser, si vous le souhaitez, le modèle de formulaire de rétractation ci-dessous.

Effets de rétractation :

En cas de rétractation, nous vous rembourserons tous vos paiements associés au contrat, **sauf si vous avez signifié votre accord exprès de commencer les prestations de service ou de fourniture d'eau avant la fin du délai, lors de la conclusion de votre contrat.**

Exception est faite des prestations de services acceptées par vous avec retour de notre devis signé de votre part.

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION A NOUS RETOURNER UNIQUEMENT EN CAS DE RETRACTATION

A compléter, signer et nous retourner, UNIQUEMENT si vous souhaitez bénéficier du délai de rétractation

Date de signature du contrat :

M. et Mme/M./Mme/Melle Nom prénom du signataire du contrat (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente de l'eau potable par la régie de l'eau à l'adresse de point de comptage suivante :

Bâtiment :Etage :Appartement :

Immeuble :

N° de rue :

Commune :

Fait à, Le

Signature :

(*) Rayez la mention inutile